



**Mémoire déposé pour  
le sommet économique de juin 2015**

**« Vers une péréquation communautaire et touristique »**

30 mars 2015

**Voici un exemple à suivre** – *Les communautés rurales et les districts de services locaux du Nouveau-Brunswick recevront en tout 72,9 millions de dollars en subventions de financement et de péréquation communautaire du gouvernement provincial en 2015. La distribution se fait selon l'assiette fiscale de chaque municipalité.*

Voilà un programme qui mérite d'être analysé pour pouvoir y trouver l'équivalence du programme appliqué au Nouveau-Brunswick. Ma réflexion fait suite aux *coupures et l'abolition* de nos CLD, de la suppression de l'aide aux municipalités dévitalisées, de la fin du programme d'aide à l'entretien des réseaux cyclables, de la cessation de l'aide du Carrefour Jeunesse-Emploi qui était assumé par nos agents ruraux. Ma réflexion et prise de position pour dénoncer cette façon de faire. Toutes ces annonces, à répétition, ont été faites en 2014 de façon très rapide et très bien planifiée afin qu'aucun organisme n'ait le temps de proposer des alternatives.

Maintenant, le gouvernement doit se reprendre et travailler avec les représentants du milieu rural et les MRC, afin de leur donner les ressources dont ils ont besoin pour promouvoir le développement, s'épanouir et devenir des moteurs de création d'emplois et par une méthode de financement qui existe déjà, par le principe d'une péréquation communautaire et touristique, et qui serait une approche qui donnerait à toutes les collectivités rurales des outils pour être autonome. Malgré les défis financiers que notre gouvernement vit actuellement, ce mode de financement mérite d'être analysé en profondeur.

### **Mais avant d'aller plus loin; Comment s'y prendre.**

Il faut bien saisir la réalité du milieu rural dans son développement économique et communautaire et de bien comprendre les difficultés de nos activités à caractère économique et touristique.

Comme vous l'avez tous constaté, les grosses entreprises ne courtisent pas le milieu rural pour s'y installer ou très peu. Ce sont les PME qui, elles, ont trouvé une niche dans nos municipalités. Ce sont ces PME innovatrices qui comblent progressivement les emplois que la haute technologie et la concurrence planétaire arrachent à notre grande industrie au Québec. Nous en avons plus de 10000 de ces PME, ici, en région.

Notre filière de développement, avec nos agents de développement, supportés par le CLD s'articulait par des actions de type communautaire et économique dans nos municipalités, et plus de 100% des projets étaient traités par eux (voir statistiques CLD 2020). Nos agents de développement ruraux étaient la porte d'entrée du développement communautaire, touristique et économique en milieu rural.

Je me permets une brève description de l'offre de ces trois secteurs : communautaire, économique et touristique.

Quand on nous demande de cibler et de prioriser le développement économique et que toutes les études prouvent que le milieu rural se développe par des PME, nous devons nous ajuster à cette réalité mais quoi faire pour attirer de jeunes promoteurs...?

C'est d'abord et avant tout de rendre nos milieux attractifs, par des services de proximité, de garderies, de centres paroissiaux adaptés à la réalité du moment, par des partenariats entre les fabriques qui possèdent les lieux de culte sous-utilisés pour en faire des salles multifonctionnelles pour des activités sportives et communautaires, tel que nous l'avons si bien fait à Saint-Fulgence. Ce sont ces exemples d'actions communautaires qui rendent nos municipalités attractives, qui attirent de jeunes familles et qui ont le terreau fertile pour fonder leur propre entreprise, afin de ne pas s'expatrier de leur milieu de vie choisi.

C'est donc *faux de dire* que tout passe par le développement économique et que c'est ce qui doit être la *seule priorisation* dans la ruralité. Il faut attirer des jeunes familles et leur montrer que ça bouge chez-nous, que des services personnalisés sont en place et que la qualité de vie est à portée de la nature.

Je touche maintenant un point important dans mon propos; le développement et la pérennité de notre offre touristique. Nos régions sont le terrain de jeux des résidents des grands centres, l'achalandage des routes dites historiques, touristiques, des pionniers, des découvreurs qui font légion au Québec, où on y retrouve les attraits, les paysages, les centres d'interprétation, les parcs, des lieux féériques qui font s'extasier, s'émerveiller et relaxer pour des citadins à la recherche d'un WOW, et ce, pendant les quelques semaines que durent leurs vacances dans notre période estivale très courte en Amérique du Nord.

Pendant ces quelques semaines, notre rôle d'hôte «séducteur» est mis à rude d'épreuve. Cette manne humaine et avide d'émerveillement qui parcourt les terrains de jeux ruraux du Québec et qui demande à nos guides et accompagnateurs de livrer la marchandise, que nos centres d'interprétation et parcs soient accessibles du lever au coucher du soleil, de pouvoir les accueillir dans les deux langues officielles et d'avoir un droit d'entrée plus qu'abordable, et ce, pendant seulement les quelques 12 semaines que dure l'été au Québec, que je résume à ceci (*20 jours de soleil, deux à trois canicules et le reste, du temps acceptable pour prendre des vacances*) et gare à ceux qui ont seulement des activités extérieures à offrir dans leurs communautés sans autres alternatives! Mais pour nous, les communautés propriétaires des ces lieux idylliques, on fait quoi avec les 40 autres semaines restantes?

On tente pendant cette période de «vaches maigres» de trouver des solutions pour garder fonctionnels nos attraits. Mais pour y arriver, on demande à nos citoyens payeurs de taxes d'y contribuer. Dans une communauté, les priorités ne sont pas les mêmes pour tous, heureusement! Que l'on demeure au cœur du village ou dans sa banlieue où les besoins sont différents, l'entretien des chemins locaux et en villégiature, les services publics, sécurité incendie et j'en passe...sont autant de situations qui demandent aide financière et attention.

Dans notre offre de services touristiques, pour faire accepter notre implication et mise de fonds dans nos attraits hors saison, il faut avoir des faits concrets et montrer que tous ces efforts citoyens pour les conserver actifs sont logiques, pour les préserver pendant les semaines hors saison.

Les chauffer quand c'est un centre d'interprétation, publiciser nos attraits, participer à des salons touristiques, faire des dépliants, être imaginatifs et surtout être bien en vue pour les mois d'avril et mai quand les gens commencent à programmer leurs vacances pour l'année qui s'en vient ...

C'est donc à partir de ces faits vécus quotidiennement par le milieu rural que je demande une péréquation touristique pour être en mesure de bien desservir les touristes des grands centres pour qu'ils puissent vivre des expériences inoubliables, en famille et de retourner au travail rassasiés, afin qu'ils puissent parler dans leur entourage avec photos à l'appui, adresse électronique et référence Facebook.

C'est ce que je crois être les actions concrètes qui doivent suivre cette période d'austérité doit servir pour que nous puissions, en ruralité, faire les choses autrement et ça doit commencer dès 2015.

### **Municipalités et communautés rurales : une solution**

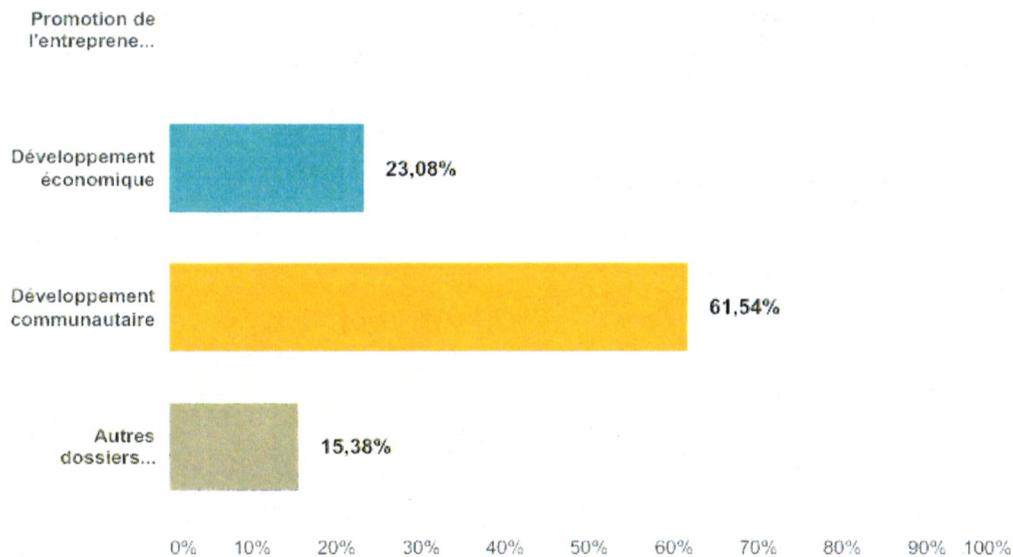
- Financement de base ? \$
- Composante péréquation ? \$

«Notre gouvernement doit s'engager à moderniser la *Loi sur les municipalités* et continuer à chercher des façons de travailler avec la population rurale du Québec. Cette péréquation représenterait une importante source de financement que les municipalités pourront utiliser en fonction de leurs priorités».

Gilbert Simard  
Maire de Saint-Fulgence

①

## Q5 : Quelle est la partie de votre travail qui vous demande le plus de temps? (n=13)



Choix de réponses	Réponses	Nombre
Promotion de l'entrepreneuriat	0,00%	0
Développement économique	23,08%	3
Développement communautaire	61,54%	8
Autres dossiers confiés par la municipalité	15,38%	2
<b>Total</b>		<b>13</b>

2

## Q6 : De façon générale, vous êtes la porte d'entrée des promoteurs de projets dans votre municipalité. (n=13)



Non

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Choix de réponses

Réponses

Oui

100,00%

13

Non

0,00%

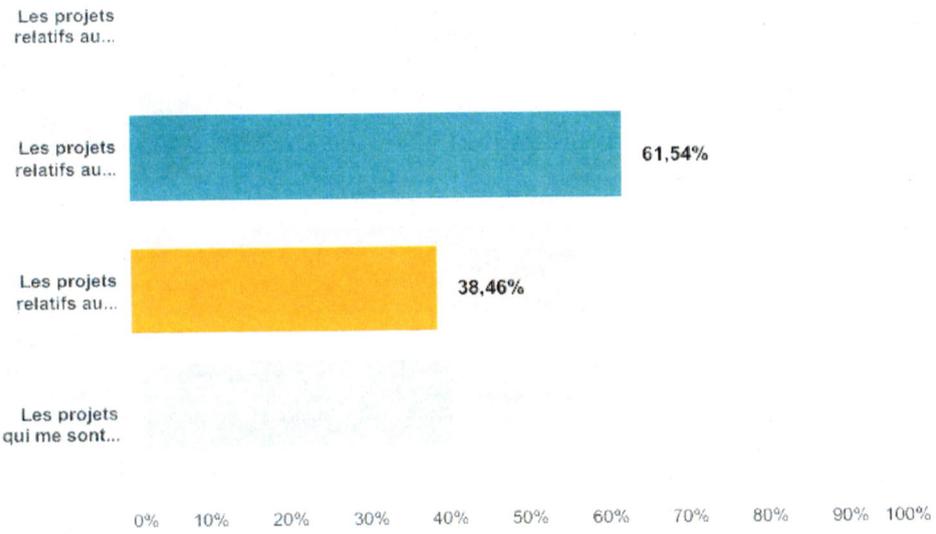
0

Total

13

3

# Q7 : Quel genre de dossier suscite le plus votre intérêt? (n=13)



Choix de réponses	Réponses
Les projets relatifs au développement de l'entrepreneuriat en lien avec le CLD	0,00% 0
Les projets relatifs au développement économique de ma communauté	61,54% 8
Les projets relatifs au développement communautaire	38,46% 5
Les projets qui me sont confiés par la municipalité, à l'exception des projets à vocation économique et communautaire	0,00% 0
<b>Total</b>	<b>13</b>

4655-14-010CC1

# Q8 : Dans quel genre de dossier vous sentez-vous le plus compétent? (n=13)

